



Étude ergonomique : évaluation de la charge de travail

Réf : SST024

Durée : 0h

Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

- › Établir des recommandations ergonomiques précises pour optimiser l'aménagement des postes de travail et l'amélioration des conditions de travail
- › Ces propositions ou recommandations s'articulent autour de deux axes : Une démarche de conception : lignes directrices de l'aménagement du poste
Une démarche de correction : modifications au niveau organisationnel et matériel, suivi des recommandations

Public*

Programme

PHASE 1 : analyse du travail réel et des situations existantes

- › Entretiens - problèmes et besoins tâches à accomplir
- › Observations - mode opératoire des postes de chacun - analyse de la charge de travail (physique ou mentale) maximale - Étude des gestes et postures et de l'organisation du travail mise en place
- PHASE 2 : évaluation des contraintes
- › Contraintes de temps - Travail d'équipe Répartition des tâches
- › Temps de récupération
- › Contraintes d'espace liées à l'aménagement des locaux - Outils de travail - Disposition du matériel - Aménagement du poste de travail
- › Contraintes liées à l'ambiance physique - Luminosité, ambiance phonique et thermique
- › Contraintes liées à l'environnement
- PHASE 3 : analyse de résultats et recommandations
- › Analyse des situations de travail critiques et de la pénibilité de chaque poste
- › Recommandations ergonomiques
- › Validation des propositions

Méthodes pédagogiques

- › Analyse des pratiques
- › Mises en situation, cas concrets
- › Support pédagogique remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

- › Évaluation des connaissances
- › Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique...
- › Évaluation par objectif de formation
- › Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
- › A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

- › Marie-Christine COMBES, Cadre Kinésithérapeute

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

*Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition*